

Enquête de Commodo / Incommodo

Conformément à l'article 10 de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, il est porté à la connaissance du public que la demande de modification non-substantielle suivante a été présenté :

Etablissement : COFHYLUX S.A.
Objet : MODIFICATION DES INSTALLATIONS (arrêté 1/15/0205)
Emplacement : KRAKELSHAFF, BETTEMBOURG

L'avis concernant la demande est affiché du **1^{er} février 2018 au 16 février 2018 inclus.**

Le dossier en question est à la disposition du public à la Commune de Bettembourg (bureau A 208).

Période d'affichage: **du 1^{er} février 2018 au 16 février 2018 inclus.**

Fait à Bettembourg, le 29 janvier 2018.

Pour le collège des Bourgmestre et Echevins

Damien NEY
Secrétaire Communal

Laurent ZEIMET
Bourgmestre

